



Comptabilité des associations

Lire et analyser les états financiers d'une association

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | CPTA-FIN | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier › Comptabilité - Fiscalité - Gestion › Comptabilité des associations

Contenu mis à jour le 13/10/2023. Document téléchargé le 29/05/2024.

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier l'environnement juridique, fiscal, social et économique des associations
- Déterminer les obligations des associations subventionnées
- Appliquer la réglementation en matière d'aides économiques des entreprises aux associations
- Lire et interpréter les documents financiers d'une association (bilan, compte de résultats)
- Etablir le diagnostic financier d'une association, en utilisant des outils d'analyse financière adaptés aux associations (analyse rétrospective, analyse prospective)
- Mesurer le niveau de réserves nécessaire à l'association
- Analyser le projet associatif et les fonds dédiés
- Identifier les indicateurs d'alerte ou de dysfonctionnement pour vous assurer de l'équilibre financier d'une association.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Avoir des connaissances en comptabilité.

Public concerné

Responsables d'association souhaitant comprendre et interpréter les documents financiers des associations, gestionnaires de subventions en association, collectivité locale ou entreprise, ayant pour mission d'attribuer des subventions.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Connaître et comprendre l'environnement juridique, fiscal, social et économique des associations

- Le statut juridique
- Introduction aux particularités du régime fiscal et social
- Les obligations des associations subventionnées
- La réglementation en matière d'aides économiques des entreprises aux associations

Savoir lire les états financiers d'une association

- Le bilan
 - Subventions d'investissement
 - Dons et legs
 - Fonds associatifs
 - Affectation du résultat
 - Projet associatif
 - Fonds dédiés
- Le compte de résultat
 - Cotisations
 - Subventions de fonctionnement
 - Valorisation du volontariat

Elaborer le diagnostic financier d'une association

- L'analyse rétrospective
 - Bilan fonctionnel
 - Soldes intermédiaires de gestion
 - Besoin en fonds de roulement
 - Ratio d'équilibre financier (fonds de roulement théorique, fonds de roulement réel, indépendance financière, solvabilité, répartition des subventions d'exploitation)
 - Faire le lien entre trésorerie, réserves, résultat et BFR
 - Mesurer le niveau de réserves nécessaire à l'association
 - Analyse du projet associatif et des fonds dédiés
- L'analyse prospective
 - Objectifs du budget
 - Etablissement et examen du budget
 - Suivi, révision et exécution du budget
 - Suivi des engagements et des "restes à réaliser"

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Autodiagnostic
- Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires
- Exercices d'entraînement
- Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation
- Brainstorming en sous-groupe
- Débriefing et analyse de pratique
- Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.